

INSTITUT DE FORMATION D'Auxiliaire de Puériculture
Avis fixant le nombre de places ouvertes
Aux épreuves de sélection
Session de septembre 2023

En application de l'article 5 de l'arrêté du 7 avril 2020 modifié relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture :

Art.5II.-Les instituts de formation informent les candidats, avant la date limite de dépôt des dossiers fixée à l'article 7, des modalités d'organisation de la sélection, du nombre de places ouvertes et du calendrier prévisionnel de publication des résultats.

Ouverture des inscriptions aux épreuves de sélection pour l'entrée en Institut de formation d'auxiliaire de puériculture (IFAP) : **Lundi 27 mars 2023.**

Nombre total de places ouvertes aux épreuves de sélection. : **48 places**

Epreuves de sélection	Date d'entrée en formation	Nombre de places ouvertes	Voie de formation	Cursus de formation
Session de septembre 2023	28/08/23 Octobre pour les cursus partiels	48 dont 22 places en cursus partiels*	Formation initiale Formation continue	Cursus complet Cursus partiel*(mesures d'équivalences ou d'allègements de formation)

**Personnes titulaires du Bac pro ASSP/SAPAT, CAP AEPE, DEAS, TPADVF, TPASMS, DEAES, DEA, diplôme d'ARM*

Clôture des inscriptions aux épreuves de sélection pour l'entrée en IFAS : **Samedi 10 juin 2023**

Communication des résultats aux épreuves de sélection pour l'entrée en IFAS : **Lundi 3 juillet 2023 à 14H00.**

Fait à Aubervilliers Le 27 mars 2023

LEDUC Valérie
Directrice IFAS/IFAP CFLC

**CENTRE DE FORMATION
LOUISE COUVÉ**
Valérie LEDUC - Directrice IFAS / IFAP
44/53 Rue de la Commune de Paris
93300 AUBERVILLIERS
Tél. : 01 48 11 49 30 / Fax : 01 48 11 26 79